

Annexes

Méthodologie

Typologie des 44 quartiers prioritaires de Picardie

Afin d'identifier des profils de quartiers prioritaires à partir de leurs caractéristiques démographiques et sociales, une analyse en composantes principales (ACP) suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été réalisée.

L'ACP permet de synthétiser l'information contenue dans un tableau de grande taille croisant un nombre important d'indicateurs disponibles pour des individus statistiques (les 44 quartiers prioritaires de Picardie dans le cas présent). D'un point de vue technique, les points correspondant à chaque individu sont projetés sur un système d'axes orthogonaux. Ces axes ou dimensions sont déterminés de façon à déformer le moins possible le nuage de point initial ; cette solution restitue au maximum l'information du nuage de points.

Les coordonnées des projections des indicateurs, d'une part, et des individus, d'autre part, sur les axes de l'ACP sont représentées graphiquement sous forme de graphes (x,y).

Chaque axe se caractérise par la part de l'inertie totale du nuage de point qu'il restitue. Cette part décroît au fur et à mesure des axes

considérés. Trois axes sont interprétés : ils restituent respectivement 23 %, 22 % et 11 % de l'inertie du nuage de points.

Dans un second temps, une typologie des quartiers prioritaires de Picardie a été élaborée afin d'identifier des profils types de quartiers prioritaires au regard des indicateurs démographiques et sociaux disponibles. Cette typologie est basée sur une classification ascendante hiérarchique (distance de Wald) réalisée sur les coordonnées des quartiers sur les axes de l'ACP. Six profils de quartiers différenciés sont ainsi identifiés.

Les données utilisées sont issues du recensement de population 2010 et de la source fiscale (Revenus Fiscaux Localisés 2011).

Certains des indicateurs sont introduits en variables supplémentaires dans la mesure où ils sont corrélés à des variables actives. Néanmoins, il est utile de les conserver dans l'analyse afin de voir comment ils se projettent sur les axes, mais aussi de disposer de leur valeur moyenne pour chaque classe de la typologie et de contribuer ainsi à affiner la description de chacune des classes.

Les variables de l'analyse en composantes principales

Variables actives

Part des moins de 10 ans dans la population
 Part des 10 à 17 ans dans la population
 Part des 18 à 24 ans dans la population
 Part des 25 à 39 ans dans la population
 Part des 40 à 59 ans dans la population
 Part des 60 à 74 ans dans la population
 Part des personnes vivant seules
 Part des personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s)
 Part des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale
 Part des personnes en couple sans enfant
 Part de la population vivant dans un ménage locataire de son logement
 Part des actifs dans la population (taux d'activité tous âges confondus)
 Part des actifs ayant un emploi sans diplôme parmi les actifs ayant un emploi
 Part des chômeurs parmi les actifs (taux de chômage au recensement)
 Part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs
 Part des emplois précaires parmi les actifs ayant un emploi
 Part des emplois à temps partiel parmi les actifs ayant un emploi
 Part des actifs ayant un emploi allant travailler en voiture
 Part des actifs ayant un emploi allant travailler en transports en commun
 Part de la population vivant dans un ménage ne possédant pas de voiture
 Part des étrangers dans la population
 Premier quartile des revenus par unité de consommation
 Revenu médian par unité de consommation
 Troisième quartile des revenus par unité de consommation
 Dispersion des revenus par unité de consommation (Q3-Q1)/Q2
 Écart de revenu médian par unité de consommation entre le quartier prioritaire et l'ensemble de l'unité urbaine

Variables supplémentaires

Taux de bas revenus
 Part des 75 ans ou plus dans la population
 Taille moyenne des ménages
 Part des ménages de 6 personnes ou plus
 Part des personnes vivant au sein d'une famille d'au moins 3 enfants
 Part des personnes vivant seules de 60 ans ou plus
 Part de la population vivant dans une maison
 Part de la population vivant dans un logement social
 Surface médiane par personne des logements
 Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans
 Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage

Définitions

Revenu fiscal : le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

Le revenu fiscal est ventilé en quatre grandes catégories :

- les revenus salariaux ;
- les revenus des professions non salariées (bénéfices) ;
- les pensions, retraites et rentes ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Revenu médian : revenu tel que la moitié de la population considérée se situe en dessous et l'autre moitié au-dessus. Il se différencie du revenu moyen qui est la moyenne de l'ensemble des revenus de la population considérée.

Taux de bas revenus : la taux de bas revenus est égal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011. Ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une ZUS ou un nouveau quartier prioritaire, calculé en 2011.

Unité de consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.